

Adaptation des règles de confinement aux personnes atteintes de handicap

Vous trouverez ci-dessous les dernières informations relatives à la situation actuelle et le handicap.

- adaptation de l'obligation d'attestation pour le handicap visuel : L'attestation de déplacement dérogatoire n'est pas nécessaire, à titre exceptionnel, pour les personnes aveugles ou malvoyantes, sous condition de présenter une carte d'invalidité ou un document justifiant d'un tel handicap. Par ailleurs, si vous êtes accompagné d'un auxiliaire de vie à domicile, ce dernier devra disposer d'une dérogation professionnelle de déplacement.

L'Élysée annonce un assouplissement des règles de confinement [\[site ici\]](#) pour les personnes vivant avec des troubles du spectre de l'autisme et la mise en ligne prochaine d'un modèle d'attestation spécifique et leurs accompagnants. Attention, cette mesure ne faisant pas l'objet d'une attestation dédiée, ces personnes doivent donc toujours remplir et avoir sur elles l'attestation habituelle dérogatoire de déplacement.

HANDICAP ET COVID 19 : RESSOURCES NUMÉRIQUES DISPONIBLES

- Mise en ligne par le Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées d'une plateforme rassemblant les initiatives solidaires du territoire [\[site ici\]](#) et des parcours selon que l'on propose une action solidaire, une personne ayant besoin d'aide ou une personne volontaire pour apporter son aide.

- Cap'Handéo a créé un espace d'informations numériques [\[site ici\]](#) relatives au Covid 19 à destination des aides à domicile, des personnes handicapées, des personnes âgées et des proches aidants

- Une attestation en Facile à lire et à comprendre (FALC) officielle est maintenant disponible pour toutes celles et ceux pour qui la compréhension des écrits constitue un handicap [\[site ici\]](#)

- Le Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées met à disposition des conseils et ressources [\[site ici\]](#) pour accompagner les personnes autistes dans un quotidien confiné

- Santé publique France met à disposition sur l'espace accessible de son site internet des informations sur le coronavirus [\[site ici\]](#)

- Ciné ma Différence propose des ressources [\[site ici\]](#) pour aider à gérer la situation actuelle en direction des personnes handicapées et des personnes les plus fragiles

- Ciné ma Différence offre un accès à la culture pour tout le monde [\[site ici\]](#), même en confinement

La DMA vous invite à respecter les gestes barrières afin de vous porter au mieux.

Délégation ministérielle à l'accessibilité Ministère de la Transition écologique et solidaire
Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les Collectivités territoriales
Grande Arche Paroi Sud - 92055 - La Défense cedex Tel : 01 40 81 21 21